

**Il y a plusieurs
manières de
persécuter un
chrétien**

Le 26 mars 2017, le professeur **Stéphane Mercier** a fait un discours à la Marche pour la Vie à Bruxelles. Et il a dit ceci :

« Il est de ma tâche en tant que philosophe de méditer librement sur le sens et la dignité de la vie.

Une université catholique devrait également, selon moi, défendre la dignité de la vie. »



Respectons les consciences

Signons

L'Université Catholique de Louvain a signalé à Monsieur Stéphane Mercier que ses cours étaient suspendus et qu'une procédure disciplinaire avait été introduite contre lui.

Un jour noir pour la liberté académique en Belgique.

Signez cette pétition pour soutenir le professeur Stéphane Mercier

<http://www.citizengo.org/fr/pr/45803-defendons-liberte-et-le-droit-des-professeurs-etre-contre-lavortement>

Stéphane Mercier, chargé de cours invité auprès de l'institut de philosophie, s'est exprimé contre l'avortement. Dans un texte de 15 pages, sous le titre « **La philosophie pour la vie** », il qualifie l'avortement de meurtre :

« La vérité est que l'avortement est le meurtre d'une personne innocente. Et c'est même un meurtre particulièrement abject, parce que l'innocent en question est sans défense. »

Par voie de communiqué, l'Université Catholique de Louvain a affirmé que les opinions de Monsieur Mercier étaient contraires aux valeurs de l'université (qui est pourtant une université catholique). L'université estime inacceptable que ces opinions soient exprimées dans le cadre des cours puisque le droit à l'avortement est établi dans la loi belge...

Signez cette pétition pour soutenir le professeur Stéphane Mercier

<http://www.citizengo.org/fr/pr/45803-defendons-liberte-et-le-droit-des-professeurs-etre-contre-lavortement>

C'est pourquoi le **professeur Mercier** a été convoqué par les autorités de l'université pour répondre de son texte et de son usage éventuel dans ses cours. Une procédure disciplinaire est lancée à son encontre.

C'est en contradiction flagrante avec la liberté académique, la liberté d'expression, la liberté de conscience et la liberté d'enseignement. Une université, surtout si elle est catholique, doit permettre à ses professeurs et chargés de cours de prendre position contre l'avortement dans le cadre d'une argumentation.

Que reste-t-il du débat académique si, concernant chaque question morale, seul un avis peut être exprimé ?

Signez cette pétition pour soutenir le professeur Stéphane Mercier

<http://www.citizengo.org/fr/pr/45803-defendons-liberte-et-le-droit-des-professeurs-etre-contre-lavortement>

Au lieu de réagir avec des arguments dans le débat en question, l'Université Catholique de Louvain menace de faire taire ce chargé de cours qui a laissé parler sa conscience dans son travail. Cela dépasse les bornes.

Il est absurde que des enseignants catholiques ne puissent pas enseigner le Magistère au sein même d'une université catholique.

Merci pour votre soutien,

Stéphane Duté et toute l'équipe de CitizenGO

Plus d'information :

<http://www.lesoir.be/1468096/article/actualite/belgique/2017-03-24/polemique-anti-avortement-l-ucl-suspend-cours-stephane-mercier>

CitizenGO est une plate-forme de participation citoyenne qui travaille à défendre la vie, la famille, et les libertés fondamentales dans le monde entier. Pour en savoir plus sur CitizenGO, cliquez-[ici](#), ou connectez-vous sur [Facebook](#) ou [Twitter](#).

Ce message a été envoyé à ajcq@sympatico.ca. Si vous ne souhaitez plus recevoir ces informations, [cliquez sur le lien suivant](#). Pour contacter CitizenGO, ne répondez pas à ce mail, mais écrivez-nous un message à l'adresse suivante : <http://www.citizengo.org/fr/contacto>.

* * * * *